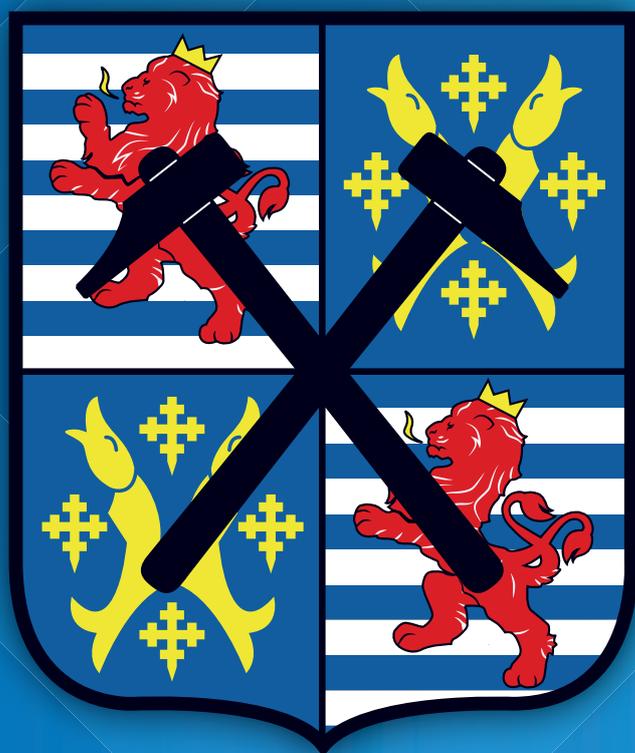


BILAN

DE LA MUNICIPALITÉ

2014 ———○ 2019



*« Depuis 5 années, nous travaillons
quotidiennement à votre service »*

Votre maire, Fabien Engelmann

VILLE DE HAYANGE

Sommaire

- 3 **Le Mot du maire**
- 4 **Gestion des deniers publics**
- 6 **Proximité & services publics**
- 8 **La mairie vous informe**
- 10 **Les commerçants hayangeois**
- 12 **Festivités nouvelles**
- 14 **Culture & concours**
- 16 **Aménagement, routes, places et trottoirs**
- 18 **Sécurité publique et routière**
- 20 **Le devoir de mémoire**
- 22 **Protection animale**
- 24 **Nature et environnement**
- 26 **Nos écoles**
- 28 **Périscolaire et jeunesse**
- 30 **Sport**
- 32 **Nos associations**
- 34 **Les œuvres sociales**
- 36 **Être senior à Hayange**
- 38 **Expressions politiques**

Remerciements aux acteurs de ce mandat municipal

Je tiens à remercier l'ensemble des élus restés fidèles depuis le début du mandat et toujours présents lorsque leurs fonctions l'imposent : Murielle DEISS, John DEWALD, Marie-Christine HOUDIN, Sylviane PARREZ, Bernard HOFF, Corinne HENAULT, Denis CENTOMO, Francis LANGLOIS, Jordan FRANCONI, Denise COLLOT, René HEIDMANN, Pascal GRUN, Jessica WYBAILLIE, Valérie WANDERS, Laurence PAUTE, Ludivine PUTZ, Joseph PICCHIA, Axel FRIEDMANN et Fabien CORNU qui a quitté le Conseil municipal pour des raisons professionnelles.

Une pensée émue pour notre ami Luc BOENING, alors adjoint au commerce, à l'artisanat et à la vie associative, décédé en avril 2017.

BILAN DE LA MUNICIPALITÉ 2014-2019

- **Directeur de la publication :**
Fabien ENGELMANN
- **Réalisation et rédaction :**
Service de la communication
- **Illustrations :**
Adobestock
- **Création et mise en page :**
Laurence Soler
- **Impression :**
Imprimerie Gueblez

Dépôt légal
3^{ème} trimestre 2019

www.ville-hayange.fr

 @villedehayange

 hayange.fr

Le Mot du maire



Fabien ENGELMANN,
votre maire

Voilà cinq ans que je suis maire. Cinq ans qu'avec mon équipe nous œuvrons quotidiennement au service de tous les Hayangeois.

Le moment est venu de dresser le bilan de notre action pour vous et souvent avec vous sans qui nombre d'événements, de fêtes et d'évolutions positives, dont nous sommes à l'origine, ne seraient réalisables et réussis.

Pour avancer, nous tentons toujours de concilier les demandes et propositions de chacun d'entre vous avec l'intérêt public. Les décisions du maire doivent prendre en compte l'intérêt général.

Lors de notre arrivée en 2014, le gouvernement commença à réduire considérablement les dotations que verse l'État aux communes et destinées à leur permettre d'assurer leurs missions de service public.

Par conséquent, nous avons dû produire chaque année des efforts intenses pour préserver les capacités d'intervention de la commune.

En étant très rigoureux dans la gestion de l'argent public, nous sommes parvenus à mettre en œuvre la quasi intégralité du programme pour lequel vous nous avez élus.

Plus de proximité, des quartiers revitalisés, de nouvelles festivités à succès, pas d'augmentation des impôts locaux, une meilleure information sur l'activité de la Ville, la prise en compte de la protection animale, le rattrapage des investissements non-réalisés par la précédente municipalité dans les écoles et les équipements sportifs, un programme massif de rénovation complète des routes, places et trottoirs, une grande attention portée à nos aînés et nos enfants, une propreté accrue malgré les incivilités répétées, une plus grande tranquillité dans nos rues.

Malgré les attaques, les horreurs et les calomnies que nous avons subies, nous avons tenu bons, et nous avons montré de quoi nous sommes capables. Mise à rude épreuve à plusieurs reprises, ma ténacité en sort grandement renforcée.

Nous sommes fiers de ce premier mandat.

Pour le prochain mandat de 2020 à 2026, des opposants se déclarent candidats.

Elle n'a pas encore débuté que leur campagne électorale prend déjà des allures de catalogue du Père Noël avec des propositions insoutenables financièrement et qui ne ressortent pas de l'action de la commune mais plutôt de l'intervention de l'État.

Ce niveau de méconnaissance est assez inquiétant pour des personnes qui prétendent être élues maire d'une ville de 16 000 habitants (à lire dans notre tribune politique en page 38).

Face aux « belles paroles » irréalistes, nous poursuivons notre action quotidienne, sereinement, avec sérieux et détermination.

Travailler au service de notre communauté est une vocation, parfois un sacerdoce, mais toujours une mission noble, une mission de service public, une mission d'intérêt général.

Y étant profondément attaché, **je serai candidat aux élections municipales de mars 2020** pour engager une seconde phase de mon action pour les Hayangeoises et les Hayangeois, pour vous, pour nous.

Gestion des deniers publics

UNE GESTION SÉRIEUSE ET RÉALISTE

En 2014, lors de l'arrivée de la nouvelle équipe municipale et de monsieur le Maire aux manettes de la Ville, l'état financier de la commune était très dégradé.

Cette année-là correspond également à une période de diminution massive et annuelle des ressources financières que verse l'État, donc le gouvernement, aux communes de France.

Avec rigueur, le maire et son équipe ont assaini les finances en réduisant la dette, en diminuant les emprunts et le nombre de fonctionnaires, sans augmenter les impôts locaux.

Désormais, les finances sont saines mais cela demande une attention permanente car les ressources des communes ne cessent de diminuer.

Murielle DEISS - Adjointe aux finances



- Budget annuel de l'ordre de **21M€**.
- **L'État a divisé par 2 le montant des dotations qu'il versait aux communes entre 2014 et aujourd'hui.**
En raison d'un mode de calcul obsolète du montant des dotations, la Ville de Hayange perçoit 2,5 fois moins de dotations que les communes de taille équivalente.
- **Baisse de l'endettement de 5M€** (intérêts compris).
- Un seul emprunt depuis 2014.
- **65 fonctionnaires** via le non-remplacement de certains départs en retraite : de 256 en 2014 à 191 aujourd'hui.



“ **L'équilibre budgétaire est délicat. Chaque centime d'euro dépensé fait l'objet d'une attention particulière.** ”

Murielle DEISS, adjointe aux finances

- **Maintien des subventions aux associations : 930 000€ par an pour elles.**
- **Pas d'augmentation des impôts locaux** malgré tout cela. Même une légère baisse de 2 % de la taxe d'habitation en 2015.



Récupération de 574 000€ de FCTVA

- **Récupération de 574 000€ de FCTVA** oubliés par l'adjoint aux finances de la précédente municipalité, monsieur Marichy, pour des travaux datant de 2009 et 2010.

Proximité & services publics

LE MAIRE À VOS CÔTÉS

Dès son arrivée, la municipalité a instauré un lien de grande proximité avec les Hayangeoises et les Hayangeois.

La mission d'intérêt général confiée au maire l'invite à apporter des réponses aux demandes des administrés avec les moyens parfois limités dont il dispose.

Pour servir l'intérêt public, il doit également sentir et écouter les avis et besoins des habitants.

Monsieur le maire en a fait un engagement de tous les jours et de chaque instant.



- Instauration des **permanences sans rendez-vous du maire chaque mercredi**, à Hayange-centre, à Saint-Nicolas-en-Forêt, à Marspich et au Konacker. Le maire vous y reçoit directement pour répondre à vos questions et écouter vos propositions.
- Grande disponibilité de monsieur le maire.
- **Raccourcissement des délais d'intervention du service proximité.**
- **Maintien des mairies annexes** et des services qu'elles délivrent.
- **Vœux du maire en accès libre, sans invitation :** vœux à la population avec buffet campagnard et petit concert ; vœux aux commerçants, aux chefs d'entreprise et aux acteurs économiques avec séance de questions-réponses ; vœux au personnel de la mairie.
- **1 350 Hayangeoises et Hayangeois reçus en permanence sans rendez-vous.**
- **Maintien du service postal au Konacker.** La poste est désormais communale par la prise en charge de ses dépenses par la mairie (sinon La Poste aurait définitivement fermé).
- Organisation d'un **référendum local** au cours duquel vous avez décidé de l'avenir du Molitor (1^{er} étage).
- **Maintien d'un bureau de Police nationale** à Hayange alors qu'il devait déménager à Thionville.
- **Sondages réguliers** lorsqu'une demande émane d'une partie des riverains d'un secteur : nombreux sondages pour la pose de ralentisseurs dans des rues destinés à réduire la vitesse de circulation ; sondage sur l'emplacement du marché ; sondage sur la semaine de 4 jours d'école...



“

AU PLUS PROCHE DE VOUS

”

“

J'ai fait le choix de la proximité avec vous et de l'action. Les grandes phrases vides de sens et déconnectées de la réalité, je les laisse à mes opposants. ”

Fabien ENGELMANN, votre maire

→ Tenue de **réunions d'information** : construction d'une résidence senior au Konacker ; rénovation du lycée Maryse Bastié ; dispositif Voisins vigilants ; alternatives aux produits phytosanitaires dans le jardinage ; sensibilisation policière auprès des personnes âgées...

→ La Ville a célébré **263 mariages, 42 baptêmes républicains et 43 noces** (d'or, de diamant, de platine et d'albâtre).

→ Participation à la **manifestation contre la fermeture de services de l'hôpital** de Hayange.

→ **Lancement d'une pétition par la Ville** dans les commerces hayangeois et sur internet **contre la fermeture progressive de l'hôpital** de Hayange : 4 000 signatures récoltés dans nos commerces et 19 000 sur internet.



→ **Recherche active de futurs médecins** dans les universités pour qu'ils s'installent dans notre ville.

→ Proposition de **mise à disposition de locaux communaux à titre gratuit** à un ou des médecins qui souhaiteraient s'installer, avec éventuellement la **prise en charge du salaire de la secrétaire**.

Désormais, l'hôpital de Hayange compte **3 médecins généralistes** : les docteurs Bernard RENAULD, Gilles AROUS et Didier SAHLI.

Ce n'est pas la réouverture de petites urgences que nous réclamons depuis bien longtemps mais il est désormais possible de consulter ces 3 médecins de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi sur rendez-vous en composant le 03 82 57 73 52.

Les 3 docteurs acceptent de nouveaux patients.

Nous poursuivons activement les recherches pour compenser les départs en retraite des docteurs MONACO et LEYDER du Konacker.

La mairie vous informe

L'arrivée de monsieur le Maire à la direction de la mairie a rimé avec modernisation et multiplication des moyens d'information de la population.

Pour que les Hayangeois profitent des services, des événements et des festivités mis en place par la municipalité, il est indispensable de pouvoir en diffuser les informations au plus grand nombre.

Depuis 2014, les outils d'information ont été sensiblement développés.



→ La commune dispose d'un **nouveau site internet** depuis l'année dernière, clair et simple.

→ De **nouveaux panneaux d'affichage** de 2 mètres par 1 mètre seront très prochainement installés **dans chaque quartier**. Sur ce point comme sur d'autres, les quartiers avaient été délaissés par la précédente municipalité.

→ Réalisation et distribution à tous les Hayangeois de **l'Annuaire des commerçants, des entreprises et des professionnels de santé de Hayange**, ainsi que de **l'Annuaire des associations hayangeoises**.

→ **Création de 2 programmes des festivités et événements culturels de l'année** : le Programme estival et le Programme hivernal.



“ **Notre objectif : l'information complète et la réactivité.** ”

Fabien ENGELMANN,
votre maire



- ➔ **Refonte complète du magazine municipal** et accélération du rythme de parution. Bulletin municipal devenu magazine, **Le Journal des Hayangeois** est moderne, sobre et de lecture agréable.

- ➔ Installation d'un **panneau d'affichage lumineux** au centre-ville, **rue Foch.**

- ➔ **Optimisation de la page Facebook de la Ville** devenue une excellente référence sur la vie de Hayange, des Hayangeoises et des Hayangeois. Vous êtes aujourd'hui plus de 4 200 à aimer la page « Ville de Hayange » contre moins de 1 000 en 2014 !



Les commerçants hayangeois

CONSOMMONS HAYANGEOIS !

Avec des moyens et des leviers limités par la Loi, la Ville soutient activement ses commerçants.

Bernard HOFF - Adjoint au commerce

→ Instauration de **vœux du maire dédiés spécifiquement aux commerçants**, aux chefs d'entreprise et aux acteurs économiques. Un échange sous forme de question-réponse avec le maire est organisé lors de la cérémonie.

→ **Participation assidue de l'équipe municipale aux assemblées générales de nos deux associations hayangeoises de commerçants** : Commerçants Plus et Cap Fensch.

Instauration de vœux du maire dédiés spécifiquement aux commerçants



→ Location de **locaux commerciaux communaux à prix modique** : à Saint-Nicolas, au Konacker avec la poste communale, dans le passage René Israël à Hayange-centre, et au centre commercial du Konacker.

→ Mise en place de **la navette senior gratuite**. Les seniors peuvent se faire déposer chez leurs commerçants préférés gratuitement.

→ Création et diffusion de **l'Annuaire des commerçants, des entreprises et des professionnels de santé** à l'ensemble des Hayangeois et sur le site internet de la Ville.

Création et diffusion de l'Annuaire des commerçants, des entreprises et des professionnels de santé





“ **Il faut soutenir et défendre le commerce local.** ”

Bernard Hoff, adjoint au commerce

→ Lorsqu'il n'y a pas d'appel d'offre à suivre, **la Ville achète exclusivement auprès des commerçants hayangeois :**

récompenses aux bacheliers, prix du Concours des maisons illuminées, prix du Concours des maisons et balcons fleuris, fleurs de la Fête des mères, les 3 banquets des vœux du maire, paniers garnis à de nombreuses occasions...



la Ville **achète exclusivement** auprès des commerçants hayangeois

→ **Rubrique spécialement réservée** aux commerçants hayangeois **dans le magazine municipal :** « J'achète Hayangeois ».

→ **Soutien logistique à l'organisation des braderies, puces et vide-greniers** organisés par Commerçant Plus.

→ Réfection complète du **centre commercial du Konacker.**



Réfection du centre **commercial du Konacker**

Festivités nouvelles

NOUVEAUTÉS INSTAURÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Lors de sa campagne aux élections municipales, monsieur le Maire et son équipe avait annoncé leur intention de faire revivre Hayange en étoffant l'offre de festivités avec comme événement majeur la célèbre et populaire Fête du Cochon.

Pour tous les goûts et tous les âges, de nombreuses festivités se drapent d'un véritable succès.

Corinne HENAULT - Adjointe à la culture

- **La Fête du Cochon**, le 1^{er} dimanche de septembre. De nombreux chanteurs sont venus chanter à Hayange : Herbert Léonard, Les Forbans, Steven Pitman, Sloane, Pierre Groscolas, Richard Dewitte, Richard Sanderson...
- **Installation et vif succès de la Fête de la Saint-Jean au parc de l'Orangerie** (célébrée par la précédente municipalité sur le site de la Sainte Neige à Neufchef). Plus de 4 500 personnes présentes de toutes communes.
- **Les Bals populaires** tout au long de juillet **dans chaque quartier**. Le succès est au rendez-vous et offre de savoureuses soirées dans nos quartiers. Une réussite et une fierté pour la Ville.
- **La Fête des Associations** en mai qui offre une vitrine à toutes les associations hayangeoises.
- **Réinstauration du 14-juillet sur la place de la mairie** avec feu d'artifice (supprimé par l'ancienne municipalité) tiré depuis notre Sainte Vierge.
- **L'Île aux Enfants et ses jeux gratuits** dédiés à nos enfants fin juillet-début août au parc de l'Orangerie

Installation
et vif succès de la
**Fête de la Saint-
Jean au parc de
l'Orangerie**





“ **Des fêtes, du monde, une bonne ambiance. Les festivités populaires font partie de notre culture. C’est ce que nous tâchons constamment de vous offrir.** ”

Fabien ENGELMANN, votre maire

→ **La Journée du Bien-être animal** au parc de l’Orangerie pour le plus grand bonheur des adorateurs de nos amis les animaux (en partenariat avec l’association ALMA).

La Journée du **Bien-être animal**



→ Soutien important à la **Fête du Mouton**. Cette année, la municipalité a octroyé une subvention exceptionnelle à l’association « Marspich si tu veux », qui organise la Fête, pour l’achat d’une nouvelle rôtissoire professionnelle.

→ **Festival du Gaming** au Molitor pour que petits et grands puissent s’adonner gratuitement à leur passion du jeu-vidéo.

→ **Fête de la Musique** au centre-ville avec un partenariat entre la Ville et l’association « Commerçants Plus » pour installer un groupe de musique devant chaque bar du centre-ville. Très belle ambiance.



Culture & concours

UNE OFFRE CULTURELLE PLUS ÉTOFFÉE

La municipalité a diversifié l'offre culturelle à Hayange.

Des spectacles, des concerts, des expositions sont régulièrement proposés au gré des événements et de l'actualité.



Corinne HENAULT - Adjointe à la culture
Pascal GRUN - Conseiller délégué à la culture

Utilisation de l'ancien cinéma

Le Palace
 en salles de spectacle.



→ Utilisation de l'ancien cinéma **Le Palace en salles de spectacle.**

→ **Diversification de l'offre culturelle** : pièces de théâtres, spectacles humoristiques, spectacles pour enfants, concerts, expositions...

→ **Pièce de théâtre avec Michel Galabru.**

→ **Soutien à Mme Franca Pomatelli**, maître modiste qui crée des chapeaux de ses mains. Mise à disposition gracieuse d'une salle au Palace pour qu'elle expose sa magnifique collection.

Course à pied contre le cancer



→ **Création de La Hayangeoise « culturelle ».**

La course à pied contre le cancer est désormais doublée d'une pièce de théâtre pour obtenir encore plus de dons au bénéfice de la Ligue contre le Cancer.



“ **La culture doit être accessible. C’est pourquoi nous avons diversifié l’offre pour que chacun puisse trouver son bonheur.** ”

Corinne HENAULT, adjointe à la culture

→ **Nombreux spectacles et activités à la bibliothèque** municipale pour les enfants notamment.

→ **Organisation d’escape games** à la bibliothèque municipale.

→ **Instauration des Journées du Patrimoine** organisées par la Ville pour découvrir la riche histoire de notre ville.

→ **Mise en place de 3 concours** : un Concours de peinture (avec exposition), le Concours des maisons illuminées lors des vacances de Noël, et le Concours des maisons et balcons fleuris en été.

Concours des
maisons
illuminées lors
des vacances
de Noël



Aménagement, routes, places et trottoirs

POUR NOTRE CADRE DE VIE

Comme promis par monsieur le Maire dans son programme de campagne en 2014, les quartiers ont enfin reçu la considération qu'ils méritent.

Cela s'est traduit, entre autres, par la réalisation de travaux de rénovation des voiries, routes, trottoirs et places.

Certaines des rues n'avaient pas connu de travaux depuis des dizaines d'années avec des voiries dans un état lamentable. Nous pensons notamment à Saint-Nicolas-en-Forêt, au centre-commercial du Konacker, à la place Nicolas Schneider derrière la mairie bientôt rejointe par la place située devant la mairie (travaux début 2020), etc.

Petit à petit, en respectant les moyens financiers de la Ville, les rues reçoivent des travaux de rénovation pour améliorer le cadre de vie des riverains.

Francis LANGLOIS - Adjoint aux travaux

René HEIDMANN - Conseiller délégué à la qualité de vie des quartiers

- **Rénovation et nouvel éclairage public de la place Nicolas Schneider** (derrière la mairie) et d'une partie de la rue de Gaulle. La place de la Résistance et de la Déportation et la place Raymond Gatti (devant la mairie) feront l'objet de travaux complets début 2020. La rue de Gaulle sera terminée jusqu'au croisement de la rue Foch.
- **Programme de rénovation des trottoirs** dans tous les quartiers pour plus de 700 000€.
- **Programme de rénovation des voiries** dans tous les quartiers pour un montant de plus d'1,3M€.
- Programme de **requalification des voiries de Saint-Nicolas-en-Forêt** pour 1M€.
- **Installation de feux tricolores** face à la gare pour sécuriser cette zone où de nombreux piétons se sont faits renverser par le passé.





“**Durant tout le mandat, nous avons lancé des travaux pour rénover les rues laissées à l’abandon par la précédente municipalité, tout en ne dépensant pas plus que ce que l’on a.**”

Francis LANGLOIS, adjoint aux travaux et à l’urbanisme

Remplacement de la dalle de couverture de la Fensch

→ Remplacement de **la dalle de couverture de la Fensch** et rénovation de toute la rue Jean Moulin début 2020.

→ Nombreux **travaux dans nos cimetières** : 141 000€.

→ **Aménagement du centre commercial du Konacker** et réfection de la place Saint-Jean.

→ **Démolition de la maison à l’angle de la rue du Ruisseau** et de la rue de l’Église à Marspich. Plus de visibilité, plus de sécurité et des places de stationnement dans ce virage auparavant dangereux.

→ Vente et **transformation de la synagogue**, rue de Verdun, **en logements avec parking souterrain.**

La mairie a accompagné cette opération privée en partenariat avec le Consistoire israélite de la Moselle.

→ **Annulation du projet de lotissement rue de Leyrange**

“*Tant que je serais maire, tout ce secteur restera inconstructible, conformément au PLU*”, Fabien Engelmann, votre maire.

Sécurité publique et routière

POUR VOTRE TRANQUILLITÉ

La sécurité est la première des libertés.

Avec ses moyens, la municipalité agit pour vous apporter la tranquillité et la sécurité.

C'est aussi cela offrir un cadre de vie agréable.

Denis CENTOMO - Adjoint à la sécurité publique et à la sécurité routière

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- **Renforcement des effectifs de la Police municipale.**
8 policiers municipaux et assimilés.
- **Instauration de patrouilles les vendredis et samedis soirs, et d'une veille de nuit les jours fériés.**
- **Achat et installations de rampes adaptées aux personnes à mobilité réduite** pour la Maison des Assistantes Maternelles et le bureau de poste du Konacker.
- **Adhésion au réseau Voisins vigilants**
Inscrivez-vous sur internet ! Vous recevrez un SMS en cas de signalement dans votre quartier.

Instauration de patrouilles



20 caméras en 2014, 70 caméras aujourd'hui

- **Développement de la vidéo-protection :**
20 caméras en 2014, 70 caméras aujourd'hui.
- **Création d'une brigade canine** municipale avec un malinois, nommé Lucky.
- **Organisation de réunions d'informations** à destination de différents publics, comme par exemple les seniors.



“ **Vous offrir la tranquillité, voilà notre combat quotidien.** ”

Denis CENTOMO, adjoint à la sécurité publique et à la sécurité routière

→ **Mise en place de l'Opération Tranquillité Vacances.**

Signalez votre départ en vacances à la Police municipale qui contrôlera votre maison chaque soir pendant votre absence.

Mise en place de **l'Opération Tranquillité Vacances.**



→ **Sauvegarde du bureau de la Police nationale à Hayange** grâce à un investissement de **120 000€** pour rénover des locaux (la Police paie un loyer de 35 000€ annuel à la commune). Si la municipalité n'avait pas investi, le bureau de Police nationale aurait fermé pour être déménagé à Thionville.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

→ **Installation massive de ralentisseurs** sur les routes, après sondage.

Installation massive de ralentisseurs

- Achats et utilisation de **radars pédagogiques.**
- **Organisation de la Journée de la Sécurité routière** sur la place de la mairie en partenariat avec les forces de l'ordre et les pompiers.

Le devoir de mémoire

POUR QUE VIVE LA FRANCE

Parce qu'il est essentiel de nous référer à des symboles historiques communs pour former une communauté, la municipalité a considérablement renforcé les actions en faveur du devoir de mémoire.

Dans la même veine, nous rendons régulièrement hommage à tous les Morts pour la France, morts pour que nous soyons français et libres.



→ **Nombreuses commémorations patriotiques** tout au long de l'année.

→ **Partenariat avec toutes les associations patriotiques actives**, notamment le Souvenir Français, l'Union Nationale des Combattants (UNC), l'Association des Combattants de l'Union Française (ACUF), l'Union Nationale des Associations de Déportés Internés et Familles de disparus (UNADIF) et la Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (FNDIR).

→ **Nouvelle plaque des Morts pour la France. Ajout de noms** de Morts pour la France grâce au travail de recherche de l'UNC.

→ **La ville a obtenu le label « Centenaire »**, décerné par un ministère, **pour la commémoration du centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale**, le 11 novembre 2018 : expositions, défilés, interventions d'anciens combattants dans les écoles, pièces de théâtre...



“ **Notre liberté, notre mode vie, ce que nous sommes est l’œuvre considérable de nos aînés, de nos aïeux et de nos ancêtres.** ”

Fabien ENGELMANN, votre maire

→ **Exposition à la bibliothèque municipale** à l’occasion du **centenaire de l’armistice de la Première Guerre mondiale**, élaborée par une classe de l’école Jean de la Fontaine et l’UNC.

→ Le passage Diekirch a été renommé **passage René Israël** en mémoire de ce héros de la Résistance torturé et exécuté par les nazis, inhumé dans le caveau de sa famille à Hayange.

→ Chaque année, **monsieur le Maire se déplace avec les anciens combattants hayangeois à Saint-Avold pour rendre hommage aux 11 soldats américains morts pour la libération de Hayange** en septembre 1944 qui y sont inhumés.

Exposition à l’occasion du **centenaire de l’armistice de la Première Guerre mondiale**

Protection animale

NOS AMIS LES ANIMAUX

Engagé très jeune au sein de diverses associations de protection animale, monsieur le Maire a impulsé une véritable politique municipale tournée vers nos amis les animaux.

Aussi bien pour leur permettre une vie paisible que pour pacifier leurs relations avec les Hayangeois, comme par exemple avec le pigeon.



358 chats stérilisés et
99 chiens pris en charge en 5 ans et demi



Installation de **50 colonies d'abeilles douces**



→ **Création** en 2015 **d'une fourrière animale municipale très efficace.**

358 chats stérilisés et 99 chiens pris en charge en 5 ans et demi.

→ **Construction du pigeonnier Brigitte Bardot** sur le parking Hamilton, pour réguler et réduire la population de pigeons.

→ Octroi à un apiculteur d'emplacements isolés à travers Hayange et ses quartiers pour **l'installation de 50 colonies d'abeilles douces.** L'apiculteur en tire un excellent miel de Hayange.



“ **Nous avons développé une véritable politique municipale à destination des animaux. Pour leur bien-être et pour votre tranquillité.** ”

Fabien ENGELMANN, votre maire

→ **Campagne d'installation de nichoirs à mésanges par la commune dans les chênes qui abritent les urticantes chenilles processionnaires.**

Les mésanges sont des prédatrices naturelles des chenilles processionnaires.

Installation de
nichoirs
à mésanges



Nature et environnement

SERVONS LA NATURE

Servons la nature autant qu'elle nous sert.
Préservez-la, choyons-la.

Jordan FRANCONI - Adjoint à l'environnement

→ Création du Verger de Léa

Un verger planté sur un terrain communal mitoyen du lotissement des Hauts de Bellevue. Les acheteurs des arbres fruitiers ont pu y faire apposer le nom de leur choix.



→ **Nouvelle philosophie** impulsée par l'équipe municipale avec **une plus grande attention accordée à la Nature.**



→ Plantation de **600 mètres linéaires de jonquilles** dans tous les quartiers en 2 ans.

→ **Réappropriation de terrains communaux** en friche en vue d'un réaménagement prochain.

→ Remplacement progressif des massifs de fleurs à travers la ville et ses quartiers.

→ Création ou réaménagement de massifs de fleurs : **entrée de Hayange en provenance de Neufchef ; blason de la commune entre la chapelle De Wendel et le rond-point Molitor ; centre commercial du Konacker ; aménagement du cimetière de Saint-Nicolas-en-Forêt.**

→ **Reprise de la plantation d'arbres.** La précédente municipalité avait délaissé ce point.



“ **La Nature doit être préservée et la ville, plus verte. Nous agissons en ce sens.** ”

Fabien ENGELMANN, votre maire



Mise en valeur de la Ville par une vidéo tournée depuis les airs par un drone

- **Fleurissement plus conséquent** avec la tentative d'obtention de la deuxième fleur du label « Villes et villages fleuris » cette année.
- **Participation au concours « Villes de Miel »** grâce aux nombreuses ruches installées sur des terrains appartenant à la commune.
- **Embellissement des rond-points** avec des fleurs, des machines agricoles et une superbe « 2 chevaux ».
- Organisation d'**une réunion « Zéro phyto »** au Molitor visant à expliquer aux particuliers les possibilités de cultiver un jardin ou des fleurs sans recours aux pesticides.
- **Mise en valeur de la Ville par une vidéo tournée depuis les airs par un drone.** Vidéo à retrouver sur la page Facebook de notre ville.
- **Réduction drastique de l'utilisation de pesticides** par le service des espaces verts.

Nos écoles

NOS ÉCOLIERS

Avec près de 1 500 écoliers répartis dans nos 13 écoles primaires et maternelles, l'entretien et l'amélioration des conditions de travail des enfants, du personnel d'encadrement et des enseignants s'inscrivent dans le temps.

Chaque année, à hauteur de ses moyens, la municipalité lance la réalisation de travaux dans les écoles, parfois avec un programme échelonné sur plusieurs années comme l'équipement de toutes les écoles en sols souples qui s'est terminé il y a quelques mois.

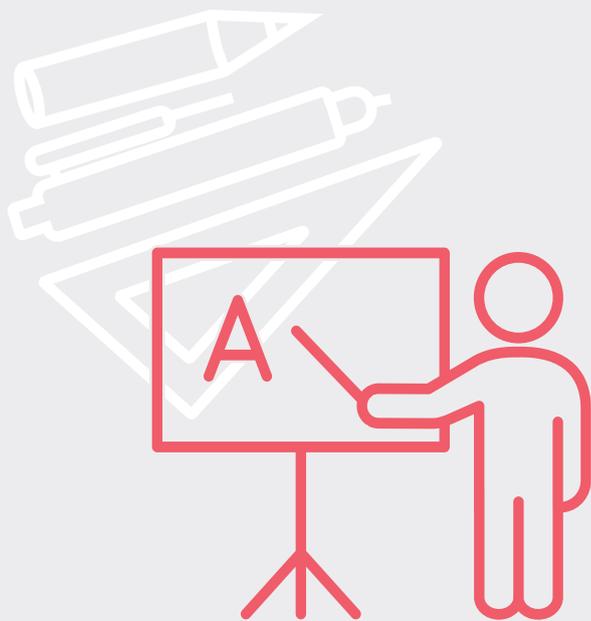


Marie-Christine HOUDIN - Adjointe aux affaires scolaires



- **Nombreux travaux dans les écoles** : peintures, fenêtres, toilettes, grillages, jeux de cour, rideaux, cloisons, murettes, façades, macadam...
106 interventions.

- Remplacement des sols de toutes les écoles. Équipement en sols **souples**.





“ **Il est essentiel d’assurer un cadre d’enseignement adapté, pour nos enfants. Avec parcimonie, nous soutenons nos 13 écoles.** ”

Marie-Christine HOUDIN,
adjointe à la famille, au scolaire et à la petite enfance

→ **Transport scolaire pris en charge en partie par la commune** pour un montant de 130 000€ par an.

→ **Augmentation de 10 000€ de la participation financière de la commune aux sorties pédagogiques** pour atteindre 40 000€ par an.

Transport scolaire
pris en charge
en partie par la
commune



Périscolaire et jeunesse

UN PÉRISCOLAIRE SOLIDE DE NOMBREUSES ACTIVITÉS POUR NOS ENFANTS

Pour favoriser l'épanouissement des enfants et faciliter la vie des parents, la municipalité maintient le budget dédié aux activités périscolaires et extrascolaires.

L'effort est conséquent puisque chaque année les gouvernements ôtent des ressources financières aux communes de France.

Nous sommes fiers d'offrir aux parents un encadrement de qualité pour leurs enfants.

Marie-Christine HOUDIN - Adjointe au périscolaire
John DEWALD - Adjoint à la jeunesse
Jessica WYBAILLIE - Conseillère déléguée



- **Soutien massif à l'ACSH**, l'organisme de prise en charge périscolaire : 174 000€ par an.
- **Participation financière aux Maisons Pour Tous** (Boris Vian du Konacker et Le Couarail de Marspich) et **au centre social, le CASC**, de Saint-Nicolas-en-Forêt à hauteur de 295 000€ par an.

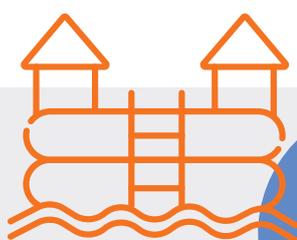
→ **Subventions aux MPT, au CASC et l'ACSH** pour les **sorties pédagogiques** et certains **investissements**.

→ Les MPT, le CASC, l'ACSH et de nombreuses associations, comme le Secours Catholique ou les Restos du Cœur, bénéficient de **locaux communaux mis à disposition gratuitement par la municipalité**.



“ **Malgré les coupes budgétaires infligées aux communes par le gouvernement Macron, nous avons fait le choix de maintenir les budgets alloués au périscolaire et à la jeunesse. C’est essentiel pour les enfants et pour les parents qui travaillent.** ”

Fabien ENGELMANN, votre maire



Création
de l’Île aux
Enfants

- **Création de l’Île aux Enfants**, ses jeux et ses structures gonflables, gratuits, au parc de l’Orangerie pendant une semaine fin juillet-début août.
- **Retour à la semaine de 4 jours** avec 84 % des parents qui y étaient favorables.

- **Ouverture du Local Jeunes**, passage René Israël au centre-ville, pour les jeunes de 11 à 17 ans.



Ouverture
du Local
Jeunes

Sport

DU SPORT POUR TOUS

Par son histoire, Hayange est une ville éclatée avec plusieurs quartiers : Le Konacker, Marspich, Saint-Nicolas-en-Forêt et Hayange-centre.

Attachés à nos identités de quartier, nous avons produit un effort conséquent pour accorder une attention équitable aux très nombreux clubs de sports et aux équipements sportifs de la ville.

À Hayange, sportifs de loisir et de compétition peuvent aisément trouver leur bonheur parmi nos associations sportives.

John DEWALD - Adjoint au sport

Laurence PAUTE - Conseillère déléguée aux associations sportives

- **Reconstruction des sols du COSEC de Marspich.**
- **Rénovation des vestiaires et des toilettes du COSEC de Hayange-Haut.**
- **Renouvellement du revêtement** du stade de foot de Marspich.
- Pose d'un **nouvel éclairage** au stade de foot de Marspich.
- **Installation d'un auvent** au stade de foot du Konacker.
- **Peinture des vestiaires des stades de foot** de Saint-Nicolas-en-Forêt et de Marspich.
- **Réfection annuelle** de la totalité des **courts de tennis** du Point du Jour.
- **Nouvel éclairage** au **Complexe sportif Régine Cavagnoud.**



Renouvellement du revêtement du stade de foot de Marspich



“ **Les clubs de sport participent à la vie de Hayange. La Ville les soutient financièrement pour que vous puissiez vous adonner à votre sport préféré à Hayange. ”**

John DEWALD, adjoint aux sports

Peintures du Complexe sportif Régine Cavagnoud

- **Peintures du plafond et des murs de la largeur** du Complexe sportif Régine Cavagnoud.
- **Construction prochaine d'un boulodrome à Marspich.**
Les procédures suivent leur cours.

→ Menus **travaux** sur tous les **équipements sportifs de la ville.**

→ **Club house** du **stade de foot Guy de Wendel**, au Point du Jour, **baptisé « François Zdun »** pour rendre hommage à ce Hayangeois apprécié de tous.

Mise aux normes complète de la salle de musculation

- **Mise aux normes complète de la salle de musculation**, rue du Général Leclerc.
- Au total, **160 interventions, menus travaux et rénovation** dans les structures et équipements sportifs.

Nos associations

LA VIE DE NOTRE COMMUNAUTÉ

Nos associations contribuent à la vie de notre Ville, elles l'animent en partenariat avec la municipalité et permettent ainsi de souder notre communauté.

Très longtemps membre de plusieurs associations de protection animale principalement, monsieur le maire connaît parfaitement le milieu associatif, ses contraintes, ses règles de fonctionnement et ses possibilités.

Une situation idéale pour former des partenariats sérieux entre la Ville et les associations.

Bernard HOFF - Adjoint aux associations
Sylviane PARREZ - Adjointe

- **Maintien global du niveau de subventionnement.**
Dans le même temps, les gouvernements assèchent toujours plus les ressources des communes. Il s'agit d'un véritable effort financier pour la Ville.



Maintien global du niveau de subventionnement

- **Mises à disposition gratuites de locaux communaux, du matériel de la Ville** (tables, bancs, rotondes), **et du personnel municipal.**
- **Paiement des fluides dans les locaux communaux** occupés gratuitement par des associations.



“*Grâce à un effort financier conséquent, la Ville maintient son soutien aux associations. Elles font l'identité de Hayange.*”

Fabien ENGELMANN, votre maire

→ Réalisation et diffusion d'un **annuaire des associations** à toutes les Hayangeoises et tous les Hayangeois.

→ Développement **de nombreux partenariats avec la Ville pour la participation aux festivités et événements sportifs et culturels.**



→ **Création de la Fête des Associations**, au mois de mai au parc de l'Orangerie.

→ **Présence du maire ou d'un adjoint à chaque assemblée générale.**

Les œuvres sociales

AU SERVICE DES PLUS DÉMUNIS

Une communauté doit aider tant que faire se peut les plus démunis de ses membres.

La municipalité fait sien ce devoir en proposant une aide individualisée aux Hayangeois les moins bien lotis, en soutenant les associations caritatives, et en organisation des moments collectifs de convivialité.

L'action sociale de notre commune est reconnue dans le Nord de la Moselle pour son efficacité dans un contexte ponctuellement dégradé.

Sylviane PARREZ - Adjointe aux affaires sociales

Denise COLLOT - Conseillère déléguée aux affaires sociales



Un CCAS performant

→ **Un CCAS performant** doté de 240 000€ par la municipalité.

→ **Nouveaux locaux communaux mis à disposition gracieusement du Secours Catholique**, passage René Israël.

→ **Locaux communaux mis gracieusement à disposition et augmentation de la subvention des Restos du Cœur.**

→ **Aide logistique de la mairie aux Restos du Cœur** en hiver, pour aller chercher la nourriture à Metz.



Aide logistique de la mairie aux Restos du Cœur

Le Réveillon de Noël Solidaire



LE 24 DÉCEMBRE
AU MOLITOR

*Repas offert par la Mairie
pour toutes les personnes seules*

“ Prendre soin des plus fragiles d’entre nous, c’est aussi une mission de service public. ”

Sylviane PARREZ, adjointe aux affaires sociales

→ Développement du chantier d’insertion

avec un taux de réinsertion dans la vie active avoisinant les 70 %.

Ce dispositif est destiné à raccrocher à la vie active des personnes en difficultés. Le CCAS et la collectivité les emploient pour leur redonner un rythme de travail à travers des tâches concrètes et suivies.

→ Création du Réveillon de Noël solidaire pour les personnes isolées.

Chaque 24 décembre au soir, la municipalité offre un repas gratuit aux personnes seules, au Molitor.

Distribution de cartons d’ampoules LED



→ **Opération de distribution de cartons d’ampoules LED** pour le prix d’1€ symbolique, en 2017, et **opération d’isolation des combles** à 1€, en partenariat avec l’État.

Être senior à Hayange

UNE VIE DE SENIOR

Depuis son élection en 2014, monsieur le Maire et son équipe ont considérablement amélioré la politique municipale à destination des Hayangeoises et Hayangeois les plus âgés.

Les nouveautés mises en place rencontrent un franc succès, les repas font toujours danser autant de monde et les éclats de rire sont toujours aussi nombreux.



Sylviane PARREZ - Adjointe aux personnes âgées
Denise COLLLOT - Conseillère déléguée aux seniors

- **Monsieur le Maire s'implique personnellement et activement** à travers une présence régulière aux événements dédiés à nos aînés.
- Célébration de la Fête des Mères, Noël et la Saint-Nicolas avec les résidentes et résidents des EHPAD Le Tournebride et La Forêt, chaque année.
- **Mise en place de la navette senior**
Les Hayangeoises et Hayangeois de plus de 60 ans peuvent réserver une navette municipale en appelant l'accueil de la mairie 48h avant leur déplacement (vers un commerce, un médecin ou autre). Un agent vous conduit où vous le souhaitez dans Hayange et vous dépose à domicile. Véritable succès avec **1 700 trajets par an.**
- **Un CCAS performant avec une action forte à destination de nos aînés.**

Mise en place de la navette senior





“ **Nos aînés ne doivent pas être isolés. Nous leur offrons des moments conviviaux, réguliers et chaleureux.** ”

Sylviane PARREZ, adjointe aux personnes âgées



Organisation de **8 repas** chaque année par le CCAS

- **Organisation de 8 repas chaque année par le CCAS.** Un colis est offert à nos aînés absents. Le repas de janvier est totalement gratuit et ponctué par un beau spectacle.

- **2 à 3 sorties par an organisées par le CCAS**, dans des sites naturelles agréables ou des lieux de patrimoine.

- **Soutien renouvelé aux associations récréatives destinées à nos aînés de chaque quartier.**

- Partenariat avec l'ASSOH pour **le portage de repas à domicile.**

Soutien renouvelé aux **associations récréatives** destinées à nos aînés



Expressions politiques

GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL POUR HAYANGE

MONSIEUR LE MAIRE ET SON ÉQUIPE

Voilà, à travers la trentaine de pages qui précède, vous avez pu constater le bilan de notre action depuis 5 ans et demi.

Dans le même temps, **les opposants** utilisent la demie page que nous leur octroyons dans les publications municipales pour écrire à quel point ils n'ont rien à dire sur la gestion municipale. Quand on leur offre la possibilité de s'exprimer, ils le font pour dire qu'ils ne peuvent pas le faire. Une logique surprenante ! Surprenante mais à l'image de ce qu'ils sont : médiocres, sans aucun talent, et surtout, et c'est ce qui vous intéresse le plus, **sans idées pour la Ville.**

La pauvreté des textes qu'ils nous transmettent pour publication est presque une insulte faite à vous Hayangeois qui attendez du sérieux et de l'engagement de la part de ceux qui prétendent être votre maire.

Ils n'ont tellement plus d'idées que le **groupe socialiste et communiste** de messieurs Philippe **DAVID**, ancien maire, de Jean-Marc **MARICHY**, ancien premier adjoint aux finances, qui a « oublié » de récupérer 574 000€ de TVA lorsqu'il exerçait ses talents contestables de gestionnaire à la tête de la mairie, et de madame Nathalie **AMBROSIN-CHINI**, conseillère départementale fantomatique jusqu'à l'approche d'élections, semble être en voie de **s'associer avec la pseudo droite** de monsieur **Pascal HAUCK**.

Cette **alliance contre nature** est fondée sur un **objectif** : « **évincer Fabien Engelmann** » ! Tout un programme mais pas un programme sérieux au service des Hayangeois. **Seule la volonté**

de vous diriger et de satisfaire leurs rancœurs personnels les animent. Malheureusement **pas l'intérêt général.**

À côté de cette liste de recyclage des dinosaures de la « politique » locale, on retrouve **la candidate de Macron : Rebecca ADAM-NEISSE, ex-socialiste.** Caméléon de la politique, elle vit depuis de nombreuses années au crochet de députés français. En 2012, résidente belge, elle travaille pour un député socialiste des Français de l'étranger. Cette année-là, elle se déclare comme candidate aux élections municipales d'une ville belge : « je suis Française mais je considère la Belgique un peu comme mon pays d'adoption puisque je m'y suis installée durablement avec ma famille », écrivait-elle.

Au lendemain de ces élections où elle récolte un effroyable 1,63 % des voix, elle quitte évidemment la Belgique à laquelle elle disait être fermement attachée.

De retour en France, elle travaille au service du député socialiste Michel Liebgott.

Le Parti socialiste s'étant fait laminer par Macron, elle décide alors de travailler pour le député macroniste Brahim Hammouche, venu des rangs du Modem de Bayrou. **Côté programme, elle n'en a pas et déclare vouloir également « évincer Fabien Engelmann ».**

Désolé chers adversaires, mais ce n'est pas un programme pour les Hayangeois.

Vivement la campagne !

HAYANGE AUTREMENT - EXPRESSION POLITIQUE

Comme nous ignorons depuis le début du mandat, les dates de parution et d'impression du bulletin (souvenez-vous le bulletin dans lequel nous vous souhaitions de bonnes fêtes de fin d'année et au final, il fut distribué, bien après, nous ridiculisant quelque peu). Donc, et de fait, et à l'approche de l'entrée en pré campagne afin d'être totalement en règle, nous n'en dirons pas plus.

Isabelle weber, Pascal Hauck, Claude helf. Lucien hottier, aurelie tackacs pour hayange autrement

RASSEMBLEMENT REPUBLICAIN POUR HAYANGE

DURA LEX, SED LEX

Les dispositions légales qui encadrent le droit d'expression en période électorale s'appliquent à compter du 1^{er} septembre prochain.

D'autre part la jurisprudence retient 4 principes pour apprécier, en période pré-électorale, le caractère informatif ou publicitaire de la communication institutionnelle :

- Le principe d'antériorité
- Le principe d'identité
- Le principe de régularité
- Le principe de neutralité

Etant entendu que depuis 2015, la municipalité a diffusé 2 bulletins par an, qu'en l'espèce, 2 bulletins ont déjà été diffusés en 2019, on peut craindre que la parution d'une troisième édition ne contrevienne aux règles jurisprudentielles.

En conséquence, notre groupe, n'ayant de surcroît aucune information de la part des services de la mairie relative à la date de sortie du prochain bulletin municipal et respectueux des règles en la matière, ne souhaite pas s'exprimer.

Le Groupe Rassemblement Républicain pour Hayange : A. PELLEZZI – I. IORIO – Ph. DAVID – JM MARICHY

FRONT COMMUN POUR HAYANGE

Le groupe « Front commun pour Hayange » n'a pas souhaité publier de texte.

HAYANGE EN ACTION

Le groupe « Hayange en action » n'a pas envoyé son texte par mail dans les délais impartis par l'imprimerie.

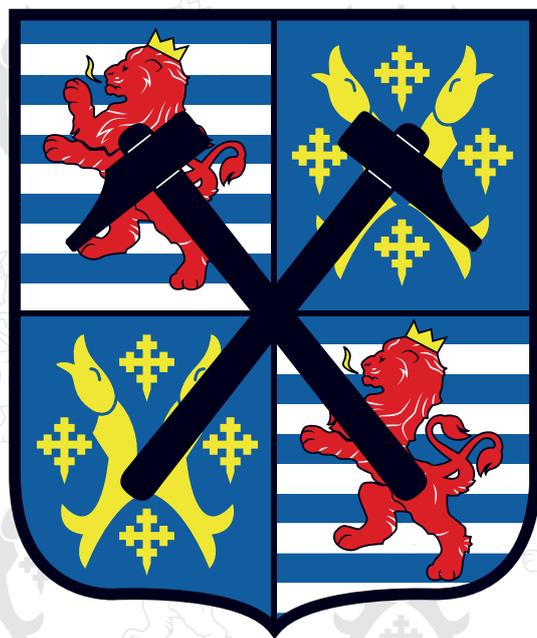


Cet espace permet à chaque groupe politique de s'exprimer.

Les textes sont envoyés au service de la communication et publiés tels quels.

Le directeur de la publication et le service de la communication n'ont aucune responsabilité quant au contenu diffusé et au respect des règles orthographiques.





VILLE DE
HAYANGE